

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



L'IMMIGRATION A GENÈVE

en 1902



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE DE GENÈVE, RUE BARTHOLONI, 6

1903

L'immigration à Genève

en 1902

De quels éléments est formée l'immigration genevoise ?

Les optimistes vous répondront : elle est formée de familles qui apprécient nos écoles et la beauté de notre nature, viennent dans l'intention de passer deux ou trois ans à Genève et finissent par s'y fixer.

Les pessimistes ne sont nullement de cet avis. A les entendre, les nouveaux arrivants sont des ouvriers du bâtiment attirés par les constructions nouvelles ou encore des domestiques tentés par les gages relativement élevés qu'elles peuvent espérer à la ville.

La question nous a paru mériter un examen un peu approfondi. A cette intention, le Bureau cantonal de statistique a dressé pour l'année 1902 une liste spéciale des appartements loués par les nouveaux arrivants. Le fait seul de la location d'un appartement indique qu'il ne s'agit pas ici d'une population flottante mais de personnes ayant l'intention de se fixer dans notre pays ou tout au moins d'y séjourner pendant un temps assez long.

La liste dressée sur les bulletins de recensement comprend les renseignements suivants : nom du locataire ; sa profession ; chiffre de son loyer ; nombre de personnes qui composent le ménage (femmes, enfants mineurs, domestiques) et enfin le pays de la résidence antérieure.

C'est cette liste que nous avons dépouillée avec soin pour en tirer les indications sur l'immigration constatée au cours du dernier recensement cantonal.

Voici d'abord le nombre des personnes recensées comme nouvellement arrivées.

	Hommes	Femmes	Mineurs	Domestiques recensés avec leurs maîtres	Total
Genève (Ville)	423	346	496	94	1359
Plainpalais	190	248	273	21	734
Eaux-Vives	123	146	169	39	477
Petit-Saconnex	58	73	71	12	216
Carouge	65	71	68	2	206
Agglomération	839	1086	1079	168	3192
Autres communes	128	150	191	31	500
Canton	987	1236	1270	199	3692

Ces 3692 personnes représentent 1202 appartements loués par de nouveaux arrivants. Les loyers varient de 60 à 6000 francs et sont répartis comme suit :

Appartements	Genève	Plainpalais	Eaux-Vives	Petit-Saconnex	Carouge	Agglomération	Autres communes	Total
de 0 à 100 fr.	8	3	5	1	7	24	21	43
» 101 à 200 »	112	39	13	17	37	213	59	274
» 201 à 300 »	135	81	37	26	17	296	33	329
» 301 à 400 »	63	52	24	13	6	160	5	165
» 401 à 500 »	48	22	18	4	2	94	4	98
» 501 à 600 »	29	16	8	2	2	57	6	63
» 601 à 700 »	19	6	8	2	2	37	3	40
» 701 à 800 »	16	5	9	1	1	32	2	34
» 801 à 900 »	12	4	4	1	—	21	1	22
» 901 à 1000 »	16	2	2	—	—	20	3	23
» 1001 à 1100 »	5	2	—	—	—	7	—	7
» 1101 à 1200 »	5	1	2	2	—	10	2	12
» 1201 à 1300 »	2	2	—	—	—	4	2	6
» 1301 à 1400 »	2	1	1	—	—	4	1	5
» 1401 à 1500 »	4	—	1	1	—	6	1	7
» 1501 à 1750 »	5	1	2	—	—	8	1	9
» 1751 à 2000 »	5	1	1	—	—	7	1	8
» 2001 à 2500 »	4	3	3	2	—	14	—	14
» 2501 à 3000 »	5	—	2	—	—	7	—	7
» 3001 à 4000 »	4	1	1	1	—	7	—	7
Plus de 4001 »	1	—	—	—	—	1	—	1
Indéterminé . .	10	8	2	1	—	21	5	26
TOTAL	510	250	147	71	74	1032	150	1202

Ce tableau appelle quelques explications. Les familles dont le loyer est indéterminé, sont, dans la plupart des cas, des commerçants ou des petits industriels, ayant loué une arcade ou un atelier et dont le loyer est compris dans celui du local commercial.

Les 1176 appartements dont le loyer est connu, atteignent une somme totale de 527.000 francs; soit une moyenne de 450 francs environ par appartement, les loyers sont répartis comme suit (chiffres arrondis).

Genève-ville	250.100 fr.	moyenne	500	par appartement
Plainpalais	99.800 »	»	400	»
Eaux-Vives	82.400 »	»	360	»
Petit-Saconnex	32.700 »	»	460	»
Carouge	16.800 »	»	230	»
Agglomération	481.800 »	»	460	»
Autres communes	43.200 »	»	300	»
Canton	527.000 »	»	450	»

Parmi les autres communes, les seules qui présentent un chiffre de quelque importance sont Chêne-Bougeries, 10.700 francs; Lancy, 5250; Versoix, 4340; Chêne-Bourg, 3100.

Si nous calculons le rendement immobilier sur le pied de 5 %, ces 527.000 francs de loyers représentent un capital immobilier de 10 1/2 millions environ renté par les nouveaux arrivants de cette seule année 1902. Il convient d'ajouter qu'il y a une contre-partie, celle des familles qui ont quitté le pays. Elles sont d'ailleurs beaucoup moins nombreuses que celles qui viennent s'y fixer.

Sur ces 1176 appartements loués par cette nouvelle population, 83 dépassent 1000 francs et 19 atteignent ce chiffre, soit un total de 102 appartements de 1000 à 6000 francs au maximum. Il y a donc une proportion importante d'immigrants relativement fortunés. C'est ce que démontre également la répartition professionnelle.

Il y a en effet, sur le total des 1202 personnes qui ont loué des appartements: 147 rentiers ou personnes sans profession.

Les autres peuvent se diviser par groupes.

L'alimentation compte 95 locataires, dont 37 cafetiers et restaurateurs, 12 maîtres de pension, 11 épiciers, 10 pâtisseries et confiseurs, etc...

Le groupe du vêtement et de l'ameublement avec 28 couturières et lingères, 13 tailleurs, 13 cordonniers, etc., arrive à un total de 94.

Le bâtiment atteint le chiffre de 138 avec 49 charpentiers, menuisiers, ébénistes, 47 maçons, 11 serurriers, etc.

Le commerce est représenté par 83 locataires, la plupart ayant donné comme profession les termes assez vagues de négociants, courtiers, représentants, voyageurs de commerce.

Les industries de transport (mécaniciens, chauffeurs, hommes d'équipe etc.), ont amené la location de 61 appartements ; la « fabrique » de 42 (15 horlogers, 8 pierristes, 6 graveurs, etc.), l'agriculture et le jardinage de 65, les métiers divers de 91. Les manœuvres et journaliers 101, les commis, comptables et employés 75, les ménagères 42, les autres salariés 48, complètent cette liste.

Enfin 98 chefs de ménage nouveaux représentent l'élément des professions libérales et artistiques, 49 artistes et musiciens, 14 pasteurs, évangélistes, etc., 13 ingénieurs, 13 étudiants, 8 chimistes et pharmaciens, 6 docteurs, etc.

On voit que cette population nouvelle se recrute dans toutes les classes de la population : pauvres et riches, salariés et rentiers.

D'où viennent ces immigrants ? Notre liste nous donne le pays de résidence antérieure, ce qui n'indique pas toujours la nationalité. Il y a dans cette liste des Genevois revenant de France, ou des Anglais venant d'Italie. Nous donnons le renseignement tel qu'il est.

France, 549 ; Suisse, 450 ; Italie, 103 ; Allemagne, 30 ; Amérique, 21 ; Russie, 14 ; Angleterre, 8 ; Autriche, 7 ; Belgique, 6 ; Egypte, 4. Les pays suivants, Roumanie, Turquie, Hollande, Grèce, Espagne, Portugal, Arménie et Afrique se partagent le solde.

Comme les ménages qui peuvent payer un loyer relativement fort ont une importance économique plus grande que les petits loyers en ce sens qu'ils amènent une circulation d'argent plus importante sans grever plus que les autres les dépenses publiques, nous avons recherché à part la provenance des 102 personnes ayant loué des appartements de 1000 fr. et plus. Venaient des autres cantons suisses, 41 ; de France, 39 ; d'Allemagne, 9 ; d'Amérique, 3 ; d'Autriche et d'Egypte, 2 ; d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, de Roumanie, de Portugal et d'Arménie, 1. Ce chiffre n'est pas du tout

proportionné à l'importance de l'immigration de chacun de ces pays. Pour l'Allemagne, il y a 9 gros loyers sur 30 immigrants ; pour l'Italie, 1 sur 103 seulement, et encore est-ce le loyer d'une famille anglaise venant d'outre-monts.

Parmi les huit familles venant d'Angleterre, cinq ont donné la profession de rentiers.

Les 147 ménages de rentiers fixés à Genève en 1902, momentanément ou définitivement, sont un élément de dépense que notre commerce aimerait à voir se développer. Ils sont attirés chez nous par la beauté du site, par les facilités que leur donnent nos nombreux établissements d'instruction et aussi par la modicité relative des impôts.

Genève, le 28 avril 1903.

Emmanuel KUHNE,

Adjoint au Bureau Cantonal de Statistique.